

Paris, le 23 août 2023

Mesdames, Messieurs,

Nous vous remercions d'avoir dans votre portefeuille une ou plusieurs actions du Fonds Commun de Placement Amundi ETF MSCI Europe Energy UCITS ETF (ci-après le « Fonds »).

Actuellement exposé à l'indice « MSCI Europe Energy 20/35 », **votre Fonds changera d'indicateur de référence le 27 septembre 2023 pour s'exposer à l'indice « Bloomberg Hydrogen ESG Index » et sera renommé « Amundi Global Hydrogen ESG Screened UCITS ETF ».**

A la même date, **le Fonds changera de stratégie d'investissement pour employer une méthode de réplification directe.** Concrètement, cela signifie que le Fonds investira désormais directement dans un panier de titres et/ou d'instruments financiers représentatifs de tout ou partie des titres composant l'indicateur de référence. En complément, veuillez noter que les frais de gestion du Fonds seront modifiés.

Les détails de cette opération sont expliqués dans le document joint intitulé « LETTRE AUX PORTEURS - Amundi ETF MSCI Europe Energy UCITS ETF ». Cet avis, approuvé par l'AMF, contient toutes les informations requises pour ces opérations conformément à la réglementation en vigueur. Ce document complet et précis vous permet de vous familiariser avec les implications potentielles de cette opération sur votre investissement. Nous vous recommandons donc de le lire avec toute l'attention nécessaire.

Votre conseiller financier habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter le service client au (+352) 26 86 80 80 ou en envoyant un e-mail à info@amundi.com.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Arnaud Llinas

Directeur – ETF, Indexing & Smart Beta

LETTRE AUX PORTEURS

AMUNDI ETF MSCI EUROPE ENERGY UCITS ETF
(le « **Fonds** »)

Code ISIN de la part : FR0010930644

Nature de l'opération	Modification de la dénomination, de l'objectif de gestion et de la stratégie d'investissement du Fonds
Date de l'opération	27 septembre 2023

Les termes en majuscule figurant dans la présente lettre correspondent aux termes définis dans le prospectus du Fonds (le « Prospectus »).

Paris, le 23 août 2023

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous vous comptons parmi les porteurs du fonds commun de placement « Amundi ETF MSCI Europe Energy UCITS ETF » (le « Fonds »), dont la société de gestion est Amundi Asset Management (ci-après « **Amundi** » ou la « **Société de gestion** »).

Quels changements vont intervenir sur votre Fonds ?

La Société de gestion du Fonds vous informe avoir décidé à compter du 27 septembre 2023, de modifier (i) l'Indicateur de Référence du Fonds, qui intégrera la promotion de critères environnementaux et/ou sociaux (ii) la méthode de réplcation du Fonds, qui deviendra une méthode de réplcation physique, (iii) ainsi que les frais de gestion du Fonds.

Afin de tenir compte de ces changements, la dénomination du Fonds deviendra à compter de la Date d'Effectivité : « Amundi Global Hydrogen ESG Screened UCITS ETF ». La stratégie d'investissement du Fonds sera également modifiée afin d'intégrer les changements précités d'objectif de gestion et de méthode de réplcation. Le Fonds supportera les coûts de transaction liés à ce changement.

Veuillez trouver le récapitulatif de toutes les modifications effectuées ci-après (section « *Quelles sont les principales différences entre le fonds / SICAV dont vous détenez des parts ou actions actuellement et le futur fonds / SICAV ?* »).

Quand ces opérations interviendront-elles ?

Ces opérations entreront en vigueur le 27 septembre 2023 (la « **Date d'Effectivité** »).

A l'attention des investisseurs intervenant sur le marché primaire :

Les intervenants sur le marché primaire (souscription/rachat en direct auprès de la Société de gestion) ont la possibilité de se faire rembourser leurs actions auprès de la Société de gestion et/ou de son dépositaire, dans les conditions de montant minimum de rachat décrites dans le prospectus du Fonds sans commission de rachat pendant une période d'un mois à compter de la date d'envoi de cette lettre.

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 143 615 555 euros - 437 574 452 RCS Paris
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, n° GP 04000036
Siège social : 91-93, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France
Tél. : +33 (0)1 76 33 30 30 - amundi.fr

A l'attention des investisseurs intervenant sur le marché secondaire :

Le Fonds est un ETF. Les actions du Fonds acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être directement revendues au Fonds. En conséquence, les investisseurs intervenant sur le marché boursier peuvent encourir des frais de courtage et/ou de transactions sur leurs opérations qui ne relèvent pas de la Société de gestion du Fonds. Ces investisseurs vont également traiter à un prix qui reflète l'existence d'une fourchette de cotation « *bid-ask* », soit la différence entre les cours acheteurs et vendeurs pratiqués en bourse lors de la cotation et négociation des actions ou des ETF. La Société de gestion invite les investisseurs à se renseigner auprès de leur courtier habituel afin d'obtenir de plus amples informations relatives aux frais de courtage qui peuvent leur être appliqués ainsi qu'aux fourchettes de cotation « *bid-ask* » qu'ils sont susceptibles de supporter.

Quel est l'impact de cette ou ces modifications sur le profil de risque et de rémunération et/ou le profil de rendement/risque de votre investissement ?

- **Modification du profil de rendement /Risque :** Oui
- **Augmentation du profil de risque :** Non
- **Augmentation potentielle des frais :** Oui
- **Ampleur de l'évolution du profil de risque et de rémunération et/ou du profil de rendement / risque:** Non significatif



Quelles sont les principales différences entre le fonds / SICAV dont vous détenez des parts ou actions actuellement et le futur fonds / SICAV ?

	« AMUNDI ETF MSCI EUROPE ENERGY UCITS ETF »	« AMUNDI GLOBAL HYDROGEN ESG SCREENED UCITS ETF »
	Avant la Date d'Effectivité	A compter de la Date d'Effectivité
REGIME JURIDIQUE ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT		
Objectif de gestion	L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, le plus fidèlement possible, la performance de l'Indice MSCI Europe Energy 20/35, quelle que soit son évolution, positive ou négative.	L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer le plus fidèlement possible, à la hausse comme à la baisse, la performance de l'indice Bloomberg Hydrogen ESG.

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 143 615 555 euros - 437 574 452 RCS Paris
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, n° GP 04000036
Siège social : 91-93, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France
Tél. : +33 (0)1 76 33 30 30 - amundi.fr

Indicateur de référence	« MSCI Europe Energy 20/35 »	« Bloomberg Hydrogen ESG » Le nouvel indicateur de référence a pour objectif de refléter la performance des entreprises exposées à la production d'hydrogène, d'équipements ou de technologies visant à produire ou à supporter la production ou l'utilisation d'hydrogène ainsi que des produits dédiés à cette thématique, tout en visant à satisfaire certaines exigences environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »). Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au Prospectus du Fonds.
Méthode de réplcation	Synthétique (appelée aussi « Indirecte »)	Physique (appelée aussi « Directe »)
Prise en compte de critères extra-financiers dans la méthode de gestion	Le Fonds ne poursuit aucun d'objectif d'investissement durable et ne promeut pas de caractéristiques environnementales et/ou sociales.	Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au Prospectus et à l'annexe d'informations précontractuelles du Fonds.
Catégorie selon la Règlementation Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)	Article 6	Article 8
Prêt de titres maximum autorisé Pour plus d'informations quant aux actifs et instruments modifiés, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds et plus particulièrement aux titres « 2. Actifs utilisés » et « 3. Instruments dérivés ».	0% de l'actif net du Fonds	45% de l'actif net du Fonds
Secteur géographique	Actions européennes, et notamment des sociétés du secteur de l'énergie. Exposition jusqu'à 0% de l'actif net du Fonds aux actions des marchés des pays émergents.	Actions de marchés développés (tels que définis par Bloomberg), chinois ou coréens et liées au secteur de l'hydrogène. Exposition jusqu'à 100% de l'actif net du Fonds aux actions des pays émergents.

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 143 615 555 euros - 437 574 452 RCS Paris
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, n° GP 04000036
Siège social : 91-93, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France
Tél. : +33 (0)1 76 33 30 30 - amundi.fr

FRAIS		
Frais maximum (Frais de gestion et autres frais externes à la Société de gestion) Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au Prospectus du Fonds, section « Frais et commissions », sous-section « Frais de fonctionnement et de gestion ».	0.25% de l'actif net du Fonds	0.45% de l'actif net du Fonds
Heure de centralisation des ordres	17h00 (heure de Paris)	16h00 (heure de Paris)
Date d'exécution des ordres de Souscription / Rachat sur le marché primaire	Jour ouvré J (« J »)	Jour ouvré suivant (« J+1 »)
MODALITES DE SOUSCRIPTIONS/RACHATS		
Augmentation du montant minimum de souscription initiale sur le marché primaire.	500 000 euros	1 000 000 euros

Eléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Le Prospectus et le Document d'Informations Clés (DIC) du Fonds seront modifiés en conséquence à la Date d'Effectivité.

Nous vous rappelons qu'il est nécessaire et important de prendre connaissance du Prospectus et du Document d'Informations Clés du Fonds disponibles sur le site www.amundiETF.fr. Ces mêmes documents sont aussi consultables sur le site de l'AMF, www.amf-france.org, ou disponibles sur demande auprès de la Société de gestion.

Pour plus de détails, veuillez-vous rapprocher de votre conseiller financier habituel ou nous contacter à l'adresse www.amundi.fr, rubrique « Contactez-nous ».

Vous remerciant de la confiance que vous nous témoignez, nous vous prions de bien vouloir agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Arnaud Llinas,
Responsable de la ligne métier ETF, Indiciel et Smart Beta